

Compte-rendu du rendez-vous des parents d'Aulnay à l'inspection académique, jeudi 19 mai 2011

Comme prévu, une délégation de parents s'est rendue à l'inspection académique jeudi 19 mai à 17h30. Une centaine de parents et d'enfants, d'enseignants et d'élus avaient fait le déplacement – avec pancartes et banderoles - pour montrer leur soutien au mouvement de protestation contre les suppressions de postes.

La délégation d'Aulnay a été reçue par l'inspection académique jeudi à 17H30. Tous les représentants des parents n'ont pu participer, l'inspection insistant sur une limitation des participants à 12 ; des parents qui avaient pourtant fait le déplacement exprès ont donc dû rester à l'entrée de la salle.

Composition de la délégation reçue par M. Patrice Dutot, inspecteur d'académie adjoint, M. Jacques Mahieux, IEN adjoint, et M. Saugeay, IEN d'Aulnay 1 :

M. Said Gaouer, de Vercingétorix ; Mme Anne Regnier des Prévoyants ; Mme Christine De Sousa de Pont de l'Union ; Mme Patricia Donner, de Louis Aragon ; Mme Liz Coffey-Dawe Germano de Nonneville Maternelle ; Mme Samira Smail de Jules Ferry ; Mme Lila Beldi de Fontaine des prés ; Mme Sophie Boucheron d'Emile Zola ; M. Dugas, enseignant représentant du SNUIPP ; M. Bidou, enseignant représentant de FO ; Mme Siino, adjointe au maire en charge de l'éducation ; M. Ségura, maire d'Aulnay.

Les parents d'élèves présents ont présenté leurs demandes, à savoir l'annulation des 8 suppressions de postes de maître E, ainsi que des ouvertures de classe systématiques lorsque c'est nécessaire.

M. l'inspecteur adjoint a affirmé que l'Inspection tenait absolument à respecter les seuils d'effectifs, et que toute ouverture de classe rendue nécessaire par un franchissement de seuil aurait lieu – ainsi que les fermetures le cas échéant. Il a en revanche précisé que les effectifs allaient être réexaminés suite aux inscriptions scolaires, en juin, et qu'en cas d'incertitude certaines décisions d'ouverture pourraient être repoussées à septembre.

En ce qui concerne les suppressions de poste, l'inspecteur adjoint, tout en affirmant discuter franchement, a refusé d'entendre les arguments des parents.

Il nous a préalablement expliqué que la Seine Saint-Denis en général et Aulnay en particulier étaient bien mieux traitées que la plupart des autres académies / villes, nous communiquant les chiffres suivants :

Moyenne nationale :	1 maître E / 520 élèves
Seine Saint Denis :	1 maître E / 412
Aulnay 1 :	1 maître E pour 307 élèves après les suppressions de poste.

Nous avons fait valoir que ces chiffres étaient certes meilleurs, mais qu'il fallait les comparer avec les taux d'illettrisme constatés en France et dans le département : 4,9 % d'illettrés chez les jeunes moyenne France, 8,3% dans le département ; or son calcul ne prend en compte qu'Aulnay 1, pas Aulnay 2.

L'inspecteur adjoint a d'ailleurs également déclaré qu'une des problématiques du RASED était que les familles refusaient d'y envoyer leurs enfants.... Or l'éducation et le traitement des difficultés doivent être une « coproduction » entre famille et enseignants, ce qui pose la question des familles. Nous avons attiré son attention sur le fait que notre présence à ce rendez-vous et la mobilisation des parents qui nous soutenaient étaient une preuve de notre investissement dans cette coproduction ! Monsieur Ségura a souligné que, en revanche, cette coproduction avait pour pré-requis une confiance réciproque, confiance que les suppressions de poste prévues mettaient à mal.

En ce qui concerne le fonctionnement du RASED, l'inspecteur adjoint s'engage à « faire au moins aussi bien » avec les postes supprimés qu'avant dans le traitement des élèves en grande difficulté.

Il nous a expliqué que les moyens quantitatifs n'étaient pas tout, et qu'il fallait envisager un changement de méthode et de pratiques ; ainsi, les élèves ne seront plus forcément retirés de la classe pour le travail avec le RASED, mais l'intervention du maître E devrait avoir lieu dans la classe, qui doit être le lieu

d'enseignement pour tous les élèves. Cela permettra ainsi un transfert de compétences à l'enseignant titulaire de classe qui pourra ensuite prendre le relais.

Mais cette approche soulève des questions : comment ce travail pourra-t-il se faire et surtout dans quelles conditions : est-ce que l'on met l'élève de côté dans un coin de la classe ? Est-ce que l'on interrompt le cours pour permettre au RASED de travailler avec l'élève en difficulté ? Comment le RASED devra-t-il adapter son travail en fonction de l'évolution des cours dispensés par l'enseignant et du rythme donné ?

Nous avons émis la crainte que cette méthode, qui prévoit que le RASED transmette son savoir aux enseignants (par le biais de cette nouvelle organisation) ait pour objectif de permettre à terme à l'enseignant de « remplacer » complètement le RASED. Les postes de RASED pourraient être supprimés car ils n'auraient plus de raison d'exister : leur travail serait « pris en charge » par les enseignants titulaires de classe.

L'inspecteur adjoint a tenu à préciser que le RASED était maintenu en Seine Saint Denis et que l'on continuait à former des maîtres E.

Lorsque nous l'avons confronté à la difficulté que cette méthode d'intervention en classe pouvait représenter dans des classes très chargées – en prenant des exemples de classes à 29 enfants en CE2 et grande section -, l'inspecteur adjoint a rétorqué que, les seuils étant respectés, cela signifiait qu'il y avait dans le même établissement des classes à 20 ou 21 ; que c'était un choix accompli par les écoles et validés par les parents lors des conseils et que l'on ne pouvait pas lui opposer ce choix que nous avons fait. Nous avons fait valoir qu'il semblait légitime d'avoir des classes de CP moins chargées, quitte à charger davantage les autres niveaux, il a balayé l'argument en nous renvoyant la responsabilité de cette situation !

Nous avons ensuite argumenté sur le fait que, d'après un propos tenu l'an dernier par l'inspecteur d'académie, la population d'enseignants du département se renouvelait par tiers tous les ans : ce qui signifie, concrètement, qu'au moins 30% des enseignants en poste dans le département sont des enseignants débutants, peu à même de pouvoir gérer le cas d'élèves en grande difficulté.

Il nous a été répondu que les enseignants nouvellement nommés étaient parfaitement compétents.

La question de la formation des nouveaux enseignants ne se poserait pas, puisqu'ils sont « même meilleurs qu'avant » ! Nous avons répondu à notre tour que si c'était vraiment le cas nous en serions ravis....

Nous avons cependant rappelé que nous ne comprenions pas comment avec 40% de postes en moins cela pourrait marcher, les besoins actuels n'étant déjà pas couverts. Des parents d'élève ont expliqué qu'ils assistent au conseil de discipline de leur établissement (collège / lycée) et qu'on y voit essentiellement des enfants qui font des bêtises parce que, ne sachant ni lire ni écrire, ils ne comprennent rien à ce qui se passe en classe : ces enfants auraient dû être pris en charge plus tôt, en primaire, mais cela n'a pas été le cas, ce qui montre que le dispositif actuel ne suffit pas.

A cet argument, l'IEN a répondu que cela n'était pas possible.

Nous avons déclaré que de toute manière le réseau était saturé, un des enseignants présents faisant remarquer que les directeurs d'école finissaient par s'autocensurer et n'appelaient pas le RASED dans la mesure où ils savaient qu'il s n'auraient pas la capacité matérielle de prendre en charge l'enfant. Nous avons rappelé que sur certains établissements, le RASED ne prenait pas en charge les cycles 3, devant se consacrer, faute de temps, en priorité au cycle 2.

On nous a répondu qu'il ne fallait pas se focaliser sur les moyens et qu'il fallait changer la méthode. L'inspecteur adjoint a également déclaré que le RASED ne devait pas être la solution à tout et ne devait pas être sollicité systématiquement. Il a rappelé qu'il y avait d'autres dispositifs pour prendre en charge des difficultés, comme l'aide personnalisée – sans pour autant dire que cette dernière devait s'y substituer.

Il a signalé également que le département accueillait énormément de familles en situation de difficulté et de migrants et que c'était une spécificité qui était prise en compte, mais que les problèmes ne venaient pas de l'école : il y avait nombre de difficultés liées à l'exercice de la parentalité par des familles en difficulté. Il y a également une grande rotation des familles dans le département – arrivée de nouveaux migrants, départs, ce qui joue un rôle dans le taux d'illettrisme constaté.

Les élus ont également constaté que la situation économique et sociale des familles se dégrade et que cela contribue à augmenter les difficultés – et les besoins. L'inspecteur adjoint s'est dit d'accord sur le constat d'une dégradation générale des conditions dans lesquelles l'éducation intervient.. mais n'en a pas tiré les mêmes conclusions en termes de besoin d'accompagnement.

Il a rappelé par ailleurs que la priorité de l'Inspecteur d'Académie était qu'il y ait un enseignant devant chaque élève. Cela nous paraissait aller de soi... Il nous a également rappelé que les RASED ne disparaissaient pas, contrairement à d'autres endroits, et que l'on continuait à former des maîtres E.

Les délégués syndicaux enseignants, M. Dugas et M. Bidou, ainsi que les élus, Mme Siino et M. Ségura, ont appuyé notre discours. Mais la position de l'inspection n'a pas bougé d'un pouce.

Nous avons été surpris de l'attitude fermée avec laquelle nous avons été reçus : M. l'inspecteur adjoint a parlé à plusieurs reprises de notre discussion comme étant franche et ouverte, mais nous n'avons pas entendu un mot de compréhension vis-à-vis de notre inquiétude, pas un mot d'ouverture. La manière dont nos arguments ont été systématiquement balayés – allant jusqu'à nous renvoyer la responsabilité des effectifs chargés de certaines classes ! – témoigne, sinon d'un certain mépris, du moins de la détermination de l'institution à atteindre ses objectifs comptables coûte que coûte.

Malheureusement, nous n'avons pas été convaincus par la capacité de l'institution à continuer à assurer l'accompagnement des élèves les plus fragiles : malgré toute la bonne volonté des enseignants, et toutes les méthodes du monde, 40% de postes en moins représentent mathématiquement 40% de temps consacré aux élèves en moins. C'est inadmissible !

En conclusion : puisque l'inspection n'a pas voulu nous écouter, il va falloir trouver une autre manière de nous faire entendre !

Tous les parents et enseignants présents à la sortie du rendez-vous ont convenu d'organiser une assemblée générale jeudi 26 mai à 18h à la Bourse du travail, 19/21 rue Jacques Duclos à Aulnay, pour décider ensemble des prochaines actions à mener.

En attendant ce rendez-vous, il a été rappelé à tous que la nuit des écoles aurait lieu vendredi 20 mai au soir, dans toutes les écoles participant au mouvement.